

# Nouvelle formule d'adhésion

En 2019, la Maison du Film propose désormais une nouvelle formule d'adhésion par prélèvement bancaire.

Plus simple et plus avantageuse, cette formule permet de régler son adhésion pour une durée de deux ans minimum par prélèvement bancaire chaque trimestre. En plus de bénéficier d'un tarif spécial de - 10 % et de la garantie du maintien de ce tarif sur les deux premières années, elle permet aux adhérents de ne plus avoir à se soucier du renouvellement de leur adhésion pour la somme de 12,50 € par trimestre (soit un total de 100 € au lieu de 110 € pour toute adhésion prise dès la première année).

*Ouverte à tous, la Maison du Film accompagne la nouvelle création cinématographique en proposant des aides, des conseils, des ressources et des formations innovantes afin que chacun s'accomplisse et que se concrétisent les projets de films.*

## **Maison du Film**

10 passage de Flandre  
75019 Paris

**[www.maisondufilm.com](http://www.maisondufilm.com)**

[info@maisondufilm.com](mailto:info@maisondufilm.com)

Retrouvez-nous sur

